

ANNEXE - Honoraires à titre indicatif

Honoraires au temps passé

Mission	Taux horaire classique	Taux horaire UMIH
Honoraires de base	220 € HT	180 € HT

Durées indicatives pour certaines diligences :

Mission	Temps estimé
Consultation écrite	2 à 4 heures
Rendez-vous extérieur	2 à 6 heures
Rédaction d'une mise en demeure	1 à 2 heures
Rédaction d'une assignation	1 à 6 heures
Rédaction de conclusions	4 à 10 heures
Incident de procédure	3 à 6 heures
Assistance à une réunion d'expertise	2 à 6 heures
Autre mesure d'instruction	2 à 4 heures
Réouverture des débats	2 heures
Requête (omission de statuer, rectification d'erreur matérielle)	2 heures

Honoraires au forfait

Mission	Tarif classique	Tarif UMIH
Démarches hors procédure		
Intervention amiable (courrier pour demande de prise en charge des préjudices)	350 € HT	250 € HT
Démarches amiables avec rédaction d'un protocole (en cas de succès)	1000 € HT	800 € HT
Procédure courante bail commercial		
Mémoire	1200 € HT	1000 € HT
Assignation en référé classique	1200 € HT	1000 € HT

Autres frais spécifiques

Frais	Tarif classique	Tarif UMIH
Frais de déplacement		
Vacation déplacement (temps consacré aux trajets)	100 € HT/h	Pas de frais de vacation
Gestion administrative		
Ouverture/archivage du dossier et gestion administrative	120 € HT	90 € HT